

POUR FAIRE DES AFFAIRES AU QUÉBEC, LE FRANÇAIS, C'EST **INCONTOURNABLE.**

LE NOM DE VOTRE ENTREPRISE

Votre entreprise est établie au Québec? Son nom doit être en français.

Un nom d'entreprise peut être formé de deux parties : un générique et un spécifique. Le générique fournit de l'information sur l'entreprise, alors que le spécifique sert à distinguer l'entreprise des autres.

Par exemple :

Générique	Spécifique
Librairie	Les beaux bouquins

Le spécifique peut être dans une autre langue que le français, à condition qu'il soit accompagné d'un générique en français.

Par exemple :

Générique en français	Spécifique dans une autre langue que le français
Déguisements	Costless

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'AFFICHAGE

Comment afficher votre nom d'entreprise

Votre nom d'entreprise doit être affiché en français. Si une version dans une autre langue est aussi affichée, il faut vous assurer que la version française est nettement prédominante, c'est-à-dire qu'elle est beaucoup plus visible que la version affichée dans toute autre langue.



L'affichage public et la publicité commerciale

Tout message affiché dans un lieu accessible au public est considéré comme de l'affichage public. L'affichage public et la publicité commerciale, qu'ils soient placés à l'intérieur ou à l'extérieur de votre établissement, doivent être en français. C'est le cas, par exemple :

- d'une enseigne disposée sur la façade extérieure d'un commerce;
- d'une inscription peinte dans la vitrine d'un commerce;
- d'une inscription sur un présentoir;
- d'une inscription commerciale ou publicitaire affichée sur un véhicule.

Si l'affichage comporte une ou plusieurs autres langues en plus du français, le texte en français doit être nettement prédominant.

Pour en savoir plus, lisez le guide *Le français, langue du travail, du commerce et des affaires au Québec.*

www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises

Comment afficher votre marque de commerce

Votre entreprise affiche une marque de commerce uniquement dans une autre langue que le français? Assurez-vous qu'il y a une présence suffisante du français sur les lieux. Vous pouvez le faire en utilisant l'un de ces moyens :



Pour en savoir plus, consultez le guide **Affichage des marques de commerce** et notre boîte à outils conçue spécialement pour vous aider dans l'affichage des marques de commerce.

www.oqlf.gouv.qc.ca/marques-commerce

VOTRE ENTREPRISE EMPLOIE 50 PERSONNES OU PLUS?

Vous devez inscrire votre entreprise à l'Office québécois de la langue française à l'aide du formulaire d'inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour savoir si votre entreprise doit entreprendre une telle démarche.

www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises

DES RESSOURCES LINGUISTIQUES À VOTRE DISPOSITION

L'Office québécois de la langue française propose différents outils et services pour aider le grand public à résoudre des questions de langue et permettre aux entreprises d'utiliser des termes français dans tous les domaines d'activité.

Règles d'écriture des noms d'entreprises

Pour connaître les règles d'écriture en matière de noms d'entreprises, consultez les articles *Entreprises*, *Nom d'entreprise*, *Perluète* et *La personne morale* de la Banque de dépannage linguistique (BDL).

bdl.oqlf.gouv.qc.ca

Si vous avez des questions sur le français, remplissez le formulaire *Nous joindre* de la BDL. L'équipe de la BDL y répondra par écrit gratuitement dans les dix jours ouvrables.

formulaires.oqlf.gouv.qc.ca/BDL/nous-joindre

Lexiques et vocabulaires

L'Office propose également :

- des lexiques et des vocabulaires qui touchent de nombreux domaines spécialisés;

www.oqlf.gouv.qc.ca/lexiques-vocabulaires

- *Le grand dictionnaire terminologique*, dont les fiches sont faciles à consulter et classées par domaines d'emploi.

gdt.oqlf.gouv.qc.ca

**Vous avez besoin de plus d'information?
Communiquez avec nous!**

Office québécois de la langue française
Édifice Camille-Laurin
125, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X4
info@oqlf.gouv.qc.ca

514 873-6565 ou 1 888 873-6202
(sans frais partout au Québec)
www.oqlf.gouv.qc.ca